



N° d'épreuve FFM — 765  
Moto-Club — mcvr  
N° d'affiliation — c1551  
Date — 22 septembre 2019  
Lieu — circuit d'arbis 33760  
Organisateur technique - m olivier nadal  
E-mail — labrande@orange.fr  
Téléphone — 0629650763

## MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

## REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — m jacques chalret Licence : 006228  
Président du Jury ou Arbitre\* — Céline Colombet Licence : 158189  
Membre du Jury — René Gauthier Licence : 0M 206  
Membre du Jury — Quentin Boulet Licence : 294260  
Commissaire technique responsable — mme poll christine Licence : 183826  
Responsable du chronométrage — m marty lamoureux Licence : 183628

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
aquitaine 125	13	+	125	
aquitaine vétérans	38	+	125/650	
trophée sud 85	9	15	85	
Guyenne 1	13	+	125/650	
Guyenne 2	13	+	125/650	

#### Engagement :

Site Internet — engage-sport.com  
Contact — olivier nadal  
Téléphone — 0629650763 E-mail — labrande@orange.fr

#### Chronométrage :

Location de transpondeur :  oui  non  
Tarif : 6€  
Caution :

Fédération Française de Motocyclisme - Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 09 - Fax 01 49 23 77 23 - e-mail : epreuves@ffmoto.com - www.ffmoto.org

**Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques**
**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

**NON**    **OUI** (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**Article 5 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 6 Medicalisation de la manifestation**

Nom du responsable médical .... dr caporossi 14 roland 33850 léognan

Nombre de secouristes ..... 15

Nombre d'ambulance(s) ..... 2

Hôpital le plus proche ..... langon

Temps de trajet (en min) ..... 20

**Article 7 Le site de pratique**
**Accès :**

Nom du site ..... mcvr circuit d'arbis

Adresse ..... le petit moulin nord lieu dit le mayne

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... 1850

Largeur minimum de la piste ..... 5

Largeur de la grille ..... 45

Longueur de la ligne droite de départ ..... 70

Nombre d'OCP\* ..... 15+

\*Officiels Commissaires de Piste

**Capacité Moto :**

Pendant les essais : 4,5

En manche : 4,5

**Capacité Quad/Side-car :**

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**Visa du Moto-Club**

Date :


**Visa de la Ligue**

Date :


**Visa de la FFM**

Date :

Numéro :

# HORAIRES\* DU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

Contrôles administratifs et techniques : samedi 21 septembre de 15h à 20h et dimanche de 7h à 7h45

**7h45 mise en place des commissaires de piste et du service médical et de secours**

Horaire*	catégorie	manche	durée
08h00	Open Guyenne 1	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
08h25	Open Guyenne 2	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
08h50	Ligue vétéran nouvelle aquitaine	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
09h10	Ligue 85 cc trophée sud	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
09h35	Ligue 125 nouvelle aquitaine	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
10h00	Ligue mx1/mx2 trophée sud	Essais libre + chrono	5 mn + 15 mn
10h25	Open Guyenne 1	Manche n° 1	12 min+1 tour
10h40	Open Guyenne 2	Manche n° 1	12 min+1 tour
10h55	Ligue vétéran nouvelle aquitaine	Manche n° 1	15 min+1 tour
11h15	Ligue 85 cc trophée sud	Manche n° 1	15 min+1 tour
11h35	Ligue 125 nouvelle aquitaine	Manche n° 1	20 min+1 tour
12h00	Ligue mx1/mx2 trophée sud sud	Manche n° 1	15 min+1 tour

## 12h20 Pause repas

**13h20 mise en place des commissaires de piste et du service médical et de secours**

Horaire*	catégorie	manche	durée
13h30	Open guyenne 1	Manche n° 2	12 min+1 tour
13h45	Open guyenne 2	Manche n° 2	12 min+1 tour
14h00	Ligue vétéran aquitaine	Manche n° 2	15 min+1 tour
14h20	Ligue 85 cc trophée sud	Manche n° 2	15 min+1 tour
14h40	Ligue 125 aquitaine	Manche n° 2	20 min+1 tour
15h05	Ligue mx1/mx2 sud	Manche n° 2	15 min+1 tour

## 15h25 entracte de 20 min

15h45	Open guyenne 1	finale	12 min+1 tour
16h00	Open guyenne 2	finale	12 min+1 tour
16h15	Ligue vétéran aquitaine	finale	15 min+1 tour
16h35	Ligue 85 cc trophée sud	finale	15 min+1 tour
16h55	Ligue 125 aquitaine	finale	20 min+1 tour
17h20	Ligue mx1/mx2 sud	finale	15 min+1 tour

Fin des épreuves : 17h40\* \*horaires sous réserve de modifications

**17h50 remise des prix**

